



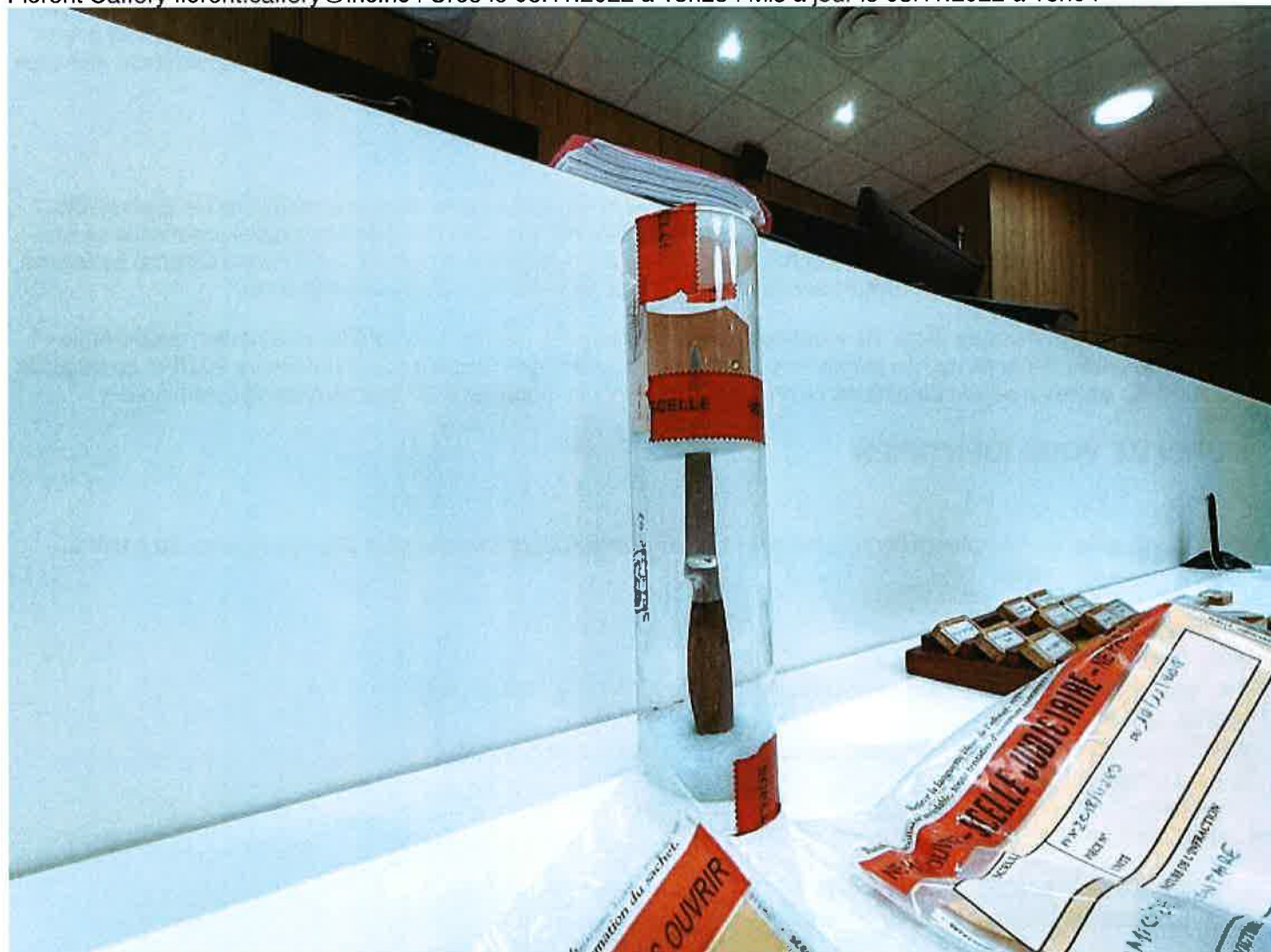
les Nouvelles Calédoniennes

Published on LNC.nc | Les Nouvelles Calédoniennes, le Journal de Nouvelle Calédonie (<https://www.lnc.nc>)

Accueil > Nouvelle Calédonie > Justice > 20 ans de prison pour avoir tué sa femme de sang-froid à Nouméa > 20 ans de prison pour avoir tué sa femme de sang-froid à Nouméa

20 ans de prison pour avoir tué sa femme de sang-froid à Nouméa

Florent Caffery florent.caffery@lnc.nc | Créé le 08.11.2022 à 15h25 | Mis à jour le 08.11.2022 à 18h04



Le couteau utilisé par l'accusé lors du drame. Si ce dernier a dix jours pour interjeter appel, il ne devrait pas le faire. Photo F.C.

Ba Hung Nguyen a été envoyé derrière les barreaux à l'issue de deux jours de procès. Quatre ans après le décès de sa mère, la fille de la victime va pouvoir avancer.

Debout, enlaçant son petit ami avant de remercier également son avocate, la fille de la victime, 20 ans aujourd'hui, 16 au moment où sa mère a été tuée, peut relâcher la pression. Et souffler, une bonne fois pour toutes. "Elle est apaisée, assure son conseil, Maître Laure Chatain. Cela fait quatre ans qu'elle est dans ce dossier, dans un pays dont elle maîtrise peu la langue (elle est arrivée en Calédonie en mars 2017 en provenance du Vietnam, ndlr). Ce n'était pas simple du tout à gérer. Mais la justice l'a entendue en condamnant le meurtrier de sa mère." Un meurtrier de 63 ans aujourd'hui, chemise blanche et lunettes ajustées, quasi impassible au moment du verdict.

C'est une heure plus tôt, durant la plaidoirie de son avocat que Ba Hung Nguyen a littéralement craqué. Une

<https://www.lnc.nc/print/1404600?uid=&success=1>

Page 1 sur 2

première dans ce procès où l'accusé a sans cesse paru insensible au sort de sa victime et celui de sa belle-fille orpheline. L'avocat général Christian Pasta au pedigree certain s'était aussi étonné d'avoir "rarement vu des accusés comme celui-ci. S'il y a eu deux expertises psychiatriques menées sur ce monsieur, c'est parce que le magistrat s'est demandé comment il n'éprouvait aucune empathie pour la victime. Comment peut-il revendiquer le meurtre de sa femme de cette manière ?" Pourtant donc, durant une quinzaine de minutes ce mardi matin, il a éclaté en sanglots, avant d'obtenir une suspension de séance pour soucis respiratoires.

À son retour, son avocat expliquera que Ba Hung Nguyen a reçu la visite de l'esprit de sa femme : "On peut ne pas y croire, lançait Maître Olivier Mazzoli, mais qui sommes-nous pour juger ça ? Ce n'est pas un comédien ni un intermittent du spectacle, cet homme pleure sa femme tous les jours. Est-ce que l'empathie ce n'est pas ça ?" Une empathie apparue sur le tard lors de l'audience, forcément loin de convaincre Maître Laure Chatain au moment de sa plaidoirie. Sur le registre de l'émotion, l'avocate a conté le lien fort qui unissait la victime à sa fille et fustigé la version de l'accusé voulant faire passer l'adolescente pour responsable de tous les maux. "On a avalé des couleuvres durant ces débats. On a le sentiment que ce pauvre homme n'a pas eu d'autre choix que de tuer cette femme par accident. La réalité, c'est que la victime a déchanté lorsqu'elle est arrivée en Calédonie, qu'il lui a fallu deux années pour que son mari accepte enfin de faire venir sa fille. Puis elle a cessé d'aimer son mari car elle allait de déception en déception."

"Il a pensé son crime"

Pour l'avocat général pas de doutes, "cette femme est morte car elle a voulu vivre une meilleure vie avec sa fille." Le divorce n'était pas une solution pour Ba Hung Nguyen, la mort oui. "Ce n'est pas une pulsion criminelle rapide, poursuit Christian Pasta, il a pensé son crime. Il s'est levé, il est allé dans la remise, il est passé derrière sa femme, a été chercher un couteau avant d'attraper sa femme et de lui mettre un couteau dans le cœur."

Au moment de ses derniers mots, Ba Hung Nguyen a bien tenté le pardon à "la famille, à la petite", assurant ne "pas comprendre cet acte. Je n'ai jamais levé la main sur ma femme". Sauf en ce 12 novembre 2018 et ce tragique instant venu bouleverser les destins de chacun et condamner le meurtrier à 20 ans de réclusion criminelle.

MERCI DE VOUS IDENTIFIER

X

Vous devez avoir un compte en ligne sur le site des Nouvelles Calédoniennes pour pouvoir acheter du contenu. Veuillez vous connecter.

J'AI DÉJÀ UN COMPTE

Nom d'utilisateur ou d'e-mail *

Saisissez votre nom d'utilisateur pour LNC.nc | Les Nouvelles Calédoniennes

Mot de passe *

Saisissez le mot de passe correspondant à votre nom d'utilisateur.

[Mot de passe oublié ?](#) ^[1]

JE N'AI PAS DE COMPTE

- Vous n'avez pas encore de compte ?
- [Créer un nouveau compte](#) ^[2]

Vous avez besoin d'aide ? Vous souhaitez vous abonner, mais vous n'avez pas de carte bancaire ?

Prenez contact directement avec le service abonnement au (+687) 27 09 65 ou en envoyant un e-mail au [service abonnement](#) ^[3].

Source URL: <https://www.lnc.nc/article/nouvelle-caledonie/justice/20-ans-de-prison-pour-avoir-tue-sa-femme-de-sang-froid-a-noumea?uid=&success=1> asdasdasdad

Links

[1] <https://www.lnc.nc/user/password> [2] <https://www.lnc.nc/user/register> [3] <https://www.lnc.nc/formulaire/contact?destinataire=abonnements>